

Gascon (et béarnais) ou occitan : savons-nous trier ?

1 – Deux langues distinctes mais très proches

Lorsque vers 1960 le félibre béarnais Roger Lapassade (1912-1999) voulut mettre en œuvre en Béarn l'enseignement scolaire du béarnais que permettait la loi « Deixonne » du 11 janvier 1951, il était *sost-capdau de l'Escole Gastoû Fébus cargat de las escolos (Reclams de Biarn e Gascogne n° 5-8 de 1965, p. 126)* et c'est dans la graphie moderne de cette *Escole* qu'il écrivit son hommage à Simin Palay qui venait de mourir (*ib.*, p. 85).

Mais sans doute ne trouva-t-il pas dans le Félibrige un cadre pédagogique utilisable au sein de l'Éducation nationale, alors que l'habileté des tenants du mouvement occitaniste avait fait inscrire « la langue occitane » dans cette fameuse loi. Lapassade et ses amis orthéziens crurent donc trouver dans le mouvement occitaniste les cadres théoriques et les outils pour leur entreprise, outils dont le plus chargé de symbole était le système classique d'écriture préconisé par ce mouvement.

Le résultat, c'est que depuis quelque 50 ans, l'École n'enseigne plus le béarnais et le gascon que dans ce système, qui rebute tellement les locuteurs naturels qu'ils n'y reconnaissent plus leur langue. Et comme l'affaire est complexe, ils déclarent volontiers que cette langue scolaire est de l'« occitan », invention moderne fondée sur la langue de Toulouse et au-delà.

Mais question de graphie mise à part, savons-nous faire la différence entre cette « langue de Toulouse » et le gascon, ou ses variétés béarnaises appelées « béarnais » depuis près de cinq siècles ? Car si le Professeur Pierre Bec, qui fut aussi président de l'*Institut d'études occitanes* de 1963 à 1981, a écrit fort justement que le gascon est une langue très proche de l'occitan, mais spécifique, et cela depuis les origines, la réciproque n'est pas moins vraie : le gascon est une langue différente de l'occitan, mais en est très proche.

2 – Un texte mélangé, pour nous tester

Or mes recherches récentes sur les mots « langue toulousaine » m'ont remis sous les yeux un étrange poème daté d'avril 1367 et publié pour la première fois dans un *manadet* (petite poignée) de poésies d'auteurs divers annexé, sous pagination propre, à l'édition 1694 des œuvres du poète toulousain Pierre Goudelin (1580-1649). À sa suite, dans une courte note en français, l'éditeur en souligne l'intérêt pour un Toulousain de la fin du XVII^e s. :

Ces Vers font voir l'antiquité de la Langue Toulousaine, ou se trouve le nom de plusieurs personnes de condition qui accompagnerent Guesclin en Espagne, & dont les familles re-gnent encore. [...]

Le Manuscrit de ces Vers écrits en lettre fort ancienne, a été tiré du Cabinet de Monsieur de Jossé, Conseiller du Roy au Parlement de Toulouse.

Or dès la première de 48 strophes, j'ai été frappé par l'étrange présence de mots ou formes gascons et non toulousains ; la voici, comparée à du gascon et à du toulousain corrects :

Texte en gascon ancien	Texte de 1694	Texte en bon "toulousain"
Dauna Clamença, se bous plats, Jou que bous diseréy pla las bertats, De la guérria qui s'es passada Enter Péy, lou Rey de Leon, Henric soun fray, Rey d'Aragon, É dab Guesclin soun Camarada.	Donna Clamença, se bous plats, Jou bous diré pla las bertats, De la guérria que s'es passada Entre Péy, lou Rey de Leon, Henric soun fray, Rey d'Aragon, É dab Guesclin soun Camarada.	Donna Clamença, se bous plats, leu bous diré pla las bertats, De la guérria que s'es passada Entre Péyre, le Rey de Leon, Henric soun frayre, Rey d'Aragon, É amb Guesclin soun Camarada.

Il m'est donc venu à l'idée de proposer ce texte aux amoureux de la langue gasconne et béarnaise pour leur permettre de tester leur capacité de distinguer ce qui est spécifiquement gascon dans un texte d'une autre langue d'oc. Je le joins en format .doc facile à surligner.

Mais auparavant, il me faut en dire davantage sur ce poème.

3 – Présentation de ce texte intitulé *la Bertat*

D'emblée, j'ai trouvé bizarre qu'un poème toulousain daté de 1367 ait comporté tant gasconismes, onze ans à peine après la promulgation des *Leys d'amors* qui bannissaient le gascon de l'usage littéraire, comme je le rappellerai en conclusion.

J'ai donc cherché ce qu'on avait pu dire de ce poème et n'ai trouvé d'abord que des personnages très respectables qui l'avaient accepté sans douter de son authenticité ; tout au plus P. Bec y avait-il vu un « pastiche de langue ancienne » au sein d'une note de bas de page de sa contribution à un colloque de 1988 « Conscience linguistiques et tentatives de standardisation de l'occitan, de 1570 à la fondation du Félibrige ». Mais la ténacité payant, j'ai d'abord trouvé une ferme dénonciation du pastiche au sein d'une étude de 1915 par laquelle le félibre toulousain baron Desazars de Montgailhard montre non moins fermement l'inexistence de la mythique Clémence Isaure, prétendue restauratrice des *Jeux floraux* de Toulouse. Et surtout, dans les 8 pages spécialement consacrées à ce pastiche, l'auteur renvoie à une étude bien plus fournie publiée en 1890 par l'historien Ernest Roschach.

Je ne vais en donner ici qu'un bref aperçu, estimant bien plus profitable d'en communiquer l'intégralité par le document .pdf ci-joint, où l'on trouve notamment le texte publié en 1694 (moyennant quand même quelques différences) et surtout sa traduction française (pp. 33-41 du .pdf).

Roschach commence par une bibliographie de l'œuvre, soulignant au passage la crédulité des éditeurs successifs, même si certains ont laissé entrevoir des réserves. Puis il en fait la critique historique, rapprochant les événements rapportés de ce qu'on sait par les sources acceptées par les historiens ; certains d'entre eux sont postérieurs à avril 1367 date donnée à *la Bertat* ; il montre aussi que seule celle-ci mentionne ce corps de 400 nobles toulousains qui se seraient joints spontanément à l'armée de Du Guesclin. Il examine la langue, où il constate surtout la prégnance du français, dans le phrasé et même le vocabulaire, souvent simplement habillé à la toulousaine ; mais il ne signale pas les gasconismes. Enfin, il montre que le « rythme » de cette poésie en vers de huit pieds est ignoré du Moyen âge, y compris en français, son apparition datant du XVI^e s.

Considérant que tout ce texte tourne autour de la famille Josse-Lauvreins, qui est celle du conseiller au Parlement de Toulouse qui a produit le manuscrit, et que Du Guesclin n'a été rappelé aux mémoires que par une histoire publiée en 1618, Roschach conclut que le pastiche a été composé entre 1618 et 1650 par un lettré qui voulait flatter le conseiller Josse (ou Jossé) mais ne savait du « patois » que ce qu'il utilisait pour parler à ses domestiques. Et l'on sait que le gascon arrive jusqu'à Toulouse, au quartier Saint-Cyprien, rive gauche de la Garonne.

4 – Comment faire la chasse aux gasconismes de *la Bertat*

La première des choses est évidemment de passer en revue les traits caractéristiques du gascon, tels que les a établis Luchaire en 1879. J'en joins la liste un peu complétée, telle que je la distribue à mes élèves.

En fait, pourtant, je n'ai trouvé d'application que des traits n° 1, 4 et 5b. Mais s'y ajoutent de nombreux autres traits dont bon nombre correspondent à des constantes de la langue que connaissent ceux qui ont réfléchi à notre langue et l'ont rapprochée de ses voisines ; pour ne pas tout dévoiler, je ne citerai que la « loi » qui oppose *quate* (ou *quorate*) et *noste* (ou *nouste*) gascons à *quatre* et *nostre* languedociens, catalans et français...

Je joins donc la « solution », qu'il vaudra mieux ne pas consulter prématurément !

C'est quand j'ai eu achevé celle-ci que j'ai trouvé dans les *Annales du Midi*, 1899, pp. 5-55, un article d'Alfred Jeanroy (1859-1953) et par lui, dans la *Revue des langues romanes*, 1876, pp. 208-211, un autre de Camille Chabaneau (1831-1908) qui avaient fait la même démarche pour tâcher de situer l'origine du manuscrit de Toulouse de la *Vie provençale de Sainte Marguerite*. Jeanroy date le poème des environs de 1250 et le manuscrit de ceux de

1350, et s'accorde avec Chabaneau pour estimer que le manuscrit a été exécuté « dans une partie du Languedoc voisine de la Gascogne », probablement non loin de Toulouse (p. 6, note 2). Et pour cela, il retient l'article *le* et divers traits proprement gascons absents de *la Bertat*, mais aussi *dab* et *enta* (p. 8, note 2) que le lecteur trouvera dans notre poème pastiche.

5 – Conclusion linguistique

Comme le présentait Roschach, *la Bertat* est du parler populaire toulousain des environs de 1630, et j'y ajoute que le gascon y était bien infiltré... comme trois siècles plus tôt.

Mais au XIV^e s., des bourgeois lettrés avaient voulu épurer leur langue littéraire de cette pénétration gasconne en rédigeant et publiant les *Leys d'amors* déjà évoquées ; en effet, ce règlement de concours littéraire définissait le bon « roman » de Toulouse et les genres littéraires qui étaient seuls admis à concourir, en écartant notamment nombre de formes gasconnes, puisque le gascon était qualifié de *langatge estranh*, langue étrangère.

Ainsi, dès leur première version des environs de 1341, ces *Leys* condamnaient les formes telles que *pay*, *fray* (éd. Gatién-Arnoult, II, 1841, p. 389 ; et la version promulguée en 1356 témoignait clairement de cette présence gasconne (éd. Langlade, III, 1919, pp. 163-4) :

Mant home son que dizo qu'om pot dire *dissigui*, *figui* et ayssi meteys en las autras personas del singular e del plural e per consequen en granre d'autres temps. Et ayssso meteyshs entendatz de las autras dictios lors semblans, quar per aquesta maniera es acostumat de dire en Tholoza e fora Tholoza, en diverses locz de Guascuenha, majormen quar Nat de Mons ditz que « us acostumatz escuza fals parlar » (Ed. Bernhardt, v. 319-320.) Ad ayssso respondem que aytal mot no son pronunciat en Tholoza generalmen per aquels que son natural de Tholoza, mas particularmen per alcus estranhs habitans en Tholoza o per alqus que son natural de Tholoza, [164] liqua han longamen demorat e demoran e son estat noyrit en Gascuenha o en autres locz particulars on hom pronuncia aytals motz; [...]. E pauzat qu'om diga aytals motz per tota dyocezi de Guascuenha o per motas, encaras no val, quar en nostres dictatz no prendem lengatge estranh sino en la maniera desus pauzada. Et appellam lengatge estranh : frances, engles, espanhol, gasco, lombart, navares, aragones e granre d'autres.

Nombreux sont ceux qui disent qu'on peut dire *dissigui*, *figui* et de même pour les autres personnes du singulier et du pluriel et par conséquent dans beaucoup d'autres temps. Et de même, comprenez toutes les autres formes semblables, car on a accoutumé de dire ainsi à Toulouse et hors de Toulouse, **en divers lieux de Gascogne principalement**, car Nat de Mons dit que « l'usage excuse les parlers incorrects ». À cela nous répondons que ces mots ne sont généralement pas prononcés ainsi par les gens natifs de Toulouse, mais par des **étrangers habitant à Toulouse ou par quelques natifs de Toulouse qui ont longuement vécu et ont été élevés en Gascogne** ou en d'autres lieux particuliers ou prononce de tels mots ; [...]. Et à supposer que l'on prononce ainsi de tels mots dans tout un diocèse de Gascogne ou dans beaucoup, **c'est sans valeur car dans nos œuvres nous ne prenons de langue étrangère** que dans les conditions définies plus haut. **Et nous appelons langue étrangère** : le français, l'anglais, l'espagnol, **le gascon**, le lombard, le navarrais, l'aragonais et beaucoup d'autres.

Mais dans la première moitié du XVII^e s., les Toulousains instruits étaient bien francisés, et ne rimaient plus en « langue toulousaine » que pour s'amuser entre amis, comme le feront plus tard Mistral et ses amis et disciples ; cependant, à la différence de ceux-ci comme des lettrés du XIV^e s., ceux du XVII^e se souciaient peu de la pureté de cette langue, sa rusticité populaire leur suffisait. Et même si celle de Goudelin témoigne d'un effort de correction, elle n'a pas échappé au gascon, comme j'ai pu le constater (voir *Le gascon chez Goudelin*).

Moins versé dans la langue, le faussaire auteur de *la Bertat*, n'avait même pas conscience de la médiocrité de son idiome, estimant que quelques *a* en finale féminine à la place du *o*

moderne suffiraient pour faire de son œuvre un écrit datable de trois siècles avant. Et M. Josse, destinataire de ce prétendu manuscrit ancien, n'en eut pas davantage conscience, comme Roschach l'a supposé...

Mais cela nous a permis d'approfondir notre connaissance du gascon, langue très proche du languedocien, mais spécifique depuis toujours... Merci, faussaire inconnu !

6 – “Morale” sociolinguistique

Le lecteur qui aura eu la constance d'arriver jusqu'ici, et plus encore s'il a joué à la chasse au gascon dans *la Bertat*, aura sans doute fait ce constat : rares sont ceux qui, aujourd'hui, possèdent suffisamment la langue gasconne, de quelque nom qu'on la nomme, pour l'identifier au sein d'un texte d'oc, et spécialement languedocien de la région de Toulouse.

Même pour le français, pourtant enseigné et pratiqué tout au long de la scolarité, combien sont capables de détecter les anglicismes qui ne cessent de s'y glisser et qui sont souvent tellement français d'allure qu'on ne les reconnaît pas ? Par exemple, *finaliser*, ignoré de mon *Petit Larousse* d'il y a 30 ans, qui remplace nos bons *achever* (mener jusqu'au « chef », c'est-à-dire au bout), *parachever*, *parfaire*...

Chez nous, trop nombreux sont ceux qui ne voient pas l'invasion du français ; un occitaniste qui écrit *ahraga* (avec un *h* qui rappelle le *f* du ‘fraga’ latin, du nom espagnol *Fraga* et du français *fraise*) et prononce *arrague* parle un béarnais authentique, tandis que *frèse* n'est que du patois français, tout comme les affreux *memoère*¹ ou *citoaién*, etc... au lieu des authentiques *memòri(e)*, *ciudadâ(n)*, etc. Ce patois mérite-t-il d'être cultivé et enseigné ?

Si l'on veut garder notre vieille langue autochtone, outre la pratique des **chansons** traditionnelles, il faut faire comme pour le français : **l'apprendre dans des livres**, à travers les écrits des bons auteurs et dans des ouvrages proprement didactiques, voire linguistiques.

Pour ce qui est des auteurs, je me plais à citer l'occitaniste Gilbert Narioo qui, oubliant les “écrivains occitans” modernes, achève ainsi sa chronique *Parlar plan* (bien parler) du numéro 221 de *Pais gascons* d'avril 2004, p. 12 : « Nous ne recommanderons jamais assez aux jeunes, qui veulent apprendre à parler une bonne langue, de lire les bonnes œuvres, comme celles que nous a laissées le Félibrige qui a su produire des trésors. »

Et pour le vocabulaire et d'innombrables exemples de belle langue, je ne saurais trop recommander le merveilleux *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* de Simin Palay. Derrière une façade modeste d'autodidacte, Palay cachait en effet un esprit supérieur qui avait parfaitement senti ce qui devait être gardé du patois ambiant pour en faire une langue dans la continuité du parler des ancêtres, depuis quelque 700 ans.

A cet égard, je livre à la réflexion de ceux qui aiment vraiment notre langue deux textes plus que centenaires : l'un, de 1895, du professeur Alfred Jeanroy déjà cité, l'autre, de 1907, de Simin Palay (Document *Langue ou patois ?*.pdf).

Et pour une vue plus structurée de la langue, prenant en compte les irremplaçables enquêtes et synthèses de l'*Atlas linguistique de la Gascogne*, voici que nous avons maintenant le livre que M. Jean-Louis Massourre vient de publier chez Honoré Champion : *Le gascon, les mots et le système*, préface de Thomas Field, professeur à l'université de Baltimore :

<http://www.honorechampion.com/cgi/run?wwfrset+3+0+1+2+cccdegvt1+08532262+1>

<http://www.jean-louis-massourre.com/le-gascon-les-mots-et-le-systeme.php>

Bon courage, la conservation de notre langue mérite nos efforts... et le plaisir de l'esprit et du cœur est au bout !

¹ *Memoère* est la graphie moderne de la “bonne” prononciation du français *mémoire* jusqu'au début du XIX^e s. ; inversement, l'avocat Pierre Houcastrémé (1742-1831), poète béarnais né à Navarrenx, écrivait *éncoire* (1792) ce qui est toujours *encoère* chez nos bons auteurs.